

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Dossier complet le

Date de réception (18/09/2014)

N° d'enregistrement F09144 P0128

1. Intitulé du projet

LE DOMAINE DE BELROSE

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCCV LE DOMAINE DE BELROSE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne marole

Laetitia PASCAL

RCS / SIRFI

80007792700013

Forme juridique

SCCV

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°?

 Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

Nº de rubrique et sous rubrique

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

33° zones d'aménagements concerté, permis d'aménager et lotissements situés sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU.

Travaux d'aménagements réalisés en une phase, l'opération crée une SDP de $11\,543\,$ m2 soit une SDP supérieure à $10\,000\,$ m2 et inférieure à $40\,000\,$ m2.

Le terrain d'assiette couvre 2,3 ha soit une superficie inférieure à 10 hectares.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énancées à la rubrique 8,1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Projet de lotissement dans un secteur déjà urbanisé, situé entre une zone pavillonnaire au Sud et une zone d'activité au Nord. Le terrain est pour moitié en friche et pour moitié couvert de vigne.

Un espace boisé classé s'étend sur une partie de la friche en vue de réserver un espace vert au cadre de vie des habitants du secteur.

Cette opération comprend le désouchage de la vigne et le nettoyage du terrain destiné aux lots à bâtir et aux voies et espaces verts sur une superficie d'environ 1.4 ha ; et au parc à boiser (y compris les ouvrages de rétention, merlon) d'une superficie de 0.8 ha env.

4.2 Objectifs du projet

Le maître d'ouvrage désire aménager un terrain destiné à la réalisation d'une opération dédiée exclusivement à l'Habitat. Il souhaite créer 3 lots à bâtir sous la forme de logements collectifs et un lot destiné à la création d'un parc boisé organisant ainsi un espace tampon entre la future opération et le tissu pavillonnaire existant.

Cet espace permet la gestion des risques hydrauliques avec les bassins de rétention. Les travaux comprennent la réalisation des voies situées dans l'emprise foncière du projet permettant la desserte de l'opération.

Les voies créées se raccordent sur la voie existante "chemin de l'Ort".

4.3 Déctivez sommairement la projet 4.3 1 dans sa phote de réalisation

La création d'un lotissement sur des terrains en friche implique une modification des paramètres hydrologiques. Cette urbanisation se traduit par une imperméabilisation supplémentaire et un changement des coefficients de ruissellement.

En conséquence les eaux de ruissellement seront collectée par un réseau interne vers un bassin de rétention avant d'être rejetées au réseau pluvial du chemin de l'Ort.

le rejet de ces eaux seront tamponné par un dispositif de rétention de 2 bassins positionnés en cascade. Le volume de rétention total du projet s'élève à 1200 m3 conformément aux dispositions réglementaires à savoir 120 1/m2 imperméabilisé.

4.3.2 dans so phose d'exploitation

Deux bassins de rétention de 600 m3 sont positionnés en cascade, le débit de fuite du bassin 1 est évacué sur le bassin 2, lui même raccordé au réseau pluvial communal.

4.4.1 A quelle(s) procedure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été du sera-t-il soumts ? La décision de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement devra être jointe aufx) dessierfe d'autorisation(s)					
Le projet se développe sur une surface de 2,3 ha et n'intercepte pas de bassins versants amonts. les eaux pluviales ont pour exutoire le réseau pluvial communal. La DDTM indique que si le rejet des eaux pluviales s'effectue dans le réseau pluvial communal, le projet n'est pas soumis à autorisation ou à déclaration au titre de la loi sur l'eau, rubrique 2.1.5.3 de la nomenclature "eau", il dépend de la police du maire.					
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédur	e d'autorisation ce formulaire est	rempli			
permis d'aménager					
4.5 Dimensions et caractéristiques du pr	ojet et superiicie globa le (assiette) a	le l'opération - préciser les unités de mesure utilisées			
Grande	urs caractéristiques	Valeur			
superficie foncière Surface De Plancher p	projetée	23 086 m2 11 543 m2			
4.6 Localisation du projet					
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques	Long. 3 ° 47 ' 29 " E Lat. 43 ° 37 ' 01 " N			
Chemin de l'Ort	Pott les rubriques 5° o). 6° b) e	t d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°; 41° et 42°:			
34990 JUVIGNAC	Point de départ :	Long ° ' " Lat ° ' "			
	Paint d'arrivée :	Long ° ' " Lat " ' "			
	Communes traversées :				
		V			
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une instaliation ou d'un ouvrage existent ? Oul Non					
4.7.1 SI oul, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?					
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?					
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un progran		Oui Non			
Si oui, de quels projets se compose le programme ?					
Les travaux hydrauliques sont fonctionnellement liés à la réalisation du futur lotissement projeté					

	and the same of th	environnementale de la zone d'Implantation envisagée					
5.1 Occupation des sois Quel est l'usage actuel des sois sur le lieu de votre projet ?							
Règlement de la zone : zone IAU2 du PLU de Juvignac :approuvé par DCM du 11/07/2011 - lère modif approuvée par DCM du 17/06/2013. Cette zone d'urbanisation future à court ou moyen terme comprend les secteurs naturels non équipés situés en frange d'urbanisation. il s'agit d'une zone à vocation principale d'habitat. La zone est concernée par les prescriptions du PPRIF approuvé par AP du 30/01/2008. Les objectifs de la zone : compléter et achever le développement urbain en liaison avec les quartiers proches existants ; encourager les opérations d'ensemble. Usage actuel du sol : vigne et friche							
		l'umonisme (ensemble des documents d'urbanisme des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?	Ou X	Non			
Si oul, intitulé et date d'approbation Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet		PLU approuvé le 11 juillet 2011 PLU modifié approuvé le 17 juin 2013					
environnementale? 5.2 Zajeux environnementaux	olons lie zo per tous l	cuments arti-ils fait tabjet d'une évaluation one d'implantation envisagée : moyens utiles, notamment à partir des niormations disp novens utiles, notamment à partir des niormations disp	Out onibles sur le	10000	X nel		
Le projet se situe-t-il :	Qui No	on Lequel/Laquelle ?					
dons une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1 ou 11 (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	2	X		99.000			
en zone de montagne ?							
	3						
sus le territoire d'une construire illorale?	2						

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	X.	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	क्षिक्ष्यकार्याट-ं-ो des rejets polluants dans . fair ?	X	
Pollutions	Engenure 1-1, des rejets hydraullaues ?1 Si oui, dans quel milieu ?	X	
	Engendre-t-l la production d'effluents ou de déchets non oangereux, inertes dangereux ?	X	
Patrimolne /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	X	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X	Projet de lotissement, aménagement de voirie et ré pour accueillir des habitations et un parc boisé.

Est-II concerné par des risques anitaires ? Est-II concerné par des risques naturels ? Est-II concerné par des risques sanitaires ?	Risques technologiques? Est-il concerné per des risques naturels? Engendre-t-il des risques sanitaires? Est-il concerné par des risques sanitaires? Est-il concerné par des risques sanitaires? Est-il source de bruit?	Risques sechnologiques? Est-il concerné per des risques sanitaires? Est-il concerné par des nuisances de bruit? Est-il concerné par des nuisances sonores? Engendre-t-il des
Engendre-t-II des risques sanitaires? Est-II concerné par des risques sanitaires? Est-II source de bruit ? Est-II concerné par	Engendre-t-li des risques sanitaires ? Est-li concerné par des risques sanitaires ? Est-li source de bruit ? Est-li concerné par des nuisances sonores ? Engendre-t-li des	Engendre-t-il des risques sanitaires? Est-il concerné par des risques sanitaires? Est-il source de bruit? Est-il concerné par des nuisances sonores? Engendre-t-il des odeurs? Est-il concerné par des nuisances sonores? Engendre-t-il des odeurs? Est-il concerné par des nuisances olfactives?
Est-Il concerné par des risques sonifaires ? mmodités de olsinage Est-Il source de bruit ? Est-Il concerné par	Est-Il concerné par des risques sonifaires ? Immodités de plainage Est-Il source de bruit ? Est-Il concerné par des nuisances sonores ?	Est-il concerné par des risques sanitaires? Est-il source de bruit? Est-il concerné par des nuisances sonores? Engendre-t-il des odeurs? Est-il concerné par des nuisances olfactives?
nmodités de isinage Est-il source de bruit ? .X Est-il concerné por	Est-il source de bruit ? Est-il concemé por des nuisances sonores ? Engendre-t-il des	Est-il source de bruit ? Est-il concemé por des nuisances sonores ? Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? Engendre-t-il des
	Engendre-t-II des	Engendre-t-il des odeurs? Est-il concerné par des nuisances olfactives? Engendre-t-il des

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Gui Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement, l'impact potentiel
	engendre-t-ii dies prélèvements d'equi?	X	
	impliquera-t-li des drainages / ou des modifications prévisiblés des mosses d'eau souterraines?	-X	
essources.	est-il excédentaire en matériaux ?	<u> </u>	
	est-li déficitaire en matériaux ? Si out, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?	X	
Mileu naturel	est-li suscepiible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités	(X)	
	écologiques ? est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	ж.	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimolne ou une zone de protection du patrimolne architectural, urbain et paysager?	· X	
dans une zons humide ayant tait l'objet d'une délimitation ?	X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles au par un plan de prévention des risques technologiques ?	x	
si oui, est-il prescrit ou approuvé?		
dans un site ou sur des sais pollués ?	<u>*</u>	
dans une zone de répartition des eaux ?	X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un ésiptage d'éau destiné à l'alimentation humaine?	<u>X</u> :	
dans un site inscrit ou classé?	X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Out Non	Lequel et à quelle distanco 7
d'un site Matura 2000 ?	X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?	X	

a.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-élies susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui X Non Si oui, decrivez lesquelles
Le projet de création de lotissement sera suivi par des projets de constructions d'habitations.
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sant-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Out Non Si oui, décrivez lesquels
7. Auto-évaluation (focultatif)
7 Auto-évaluation (focultatif) Auto-évaluation (focultatif) Auto-évaluation (focultatif) Auto-évaluation (focultatif) Auto-évaluation (focultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fosse l'objet d'une étude d'impact ou
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fosse l'objet d'une étude d'impact ou
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fosse l'objet d'une étude d'impact ou
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fosse l'objet d'une étude d'impact ou
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fosse l'objet d'une étude d'impact ou
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fosse l'objet d'une étude d'impact ou
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fosse l'objet d'une étude d'impact ou
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fosse l'objet d'une étude d'impact ou
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fosse l'objet d'une étude d'impact ou
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fosse l'objet d'une étude d'impact ou
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fosse l'objet d'une étude d'impact ou
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fosse l'objet d'une étude d'impact ou
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fosse l'objet d'une étude d'impact ou
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fosse l'objet d'une étude d'impact ou

	8.	.1 Annexes obligatoires					
		Objet					
	1	L'annexe n°} intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	×				
	2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir : d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x				
	3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	×				
	4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 16°, 26° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;					
	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;						
	8.	2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire					
		euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que le arties auxquelles elles se rattachent	15				
		Objet					
		NOTICE HYDRAULIQUE					
9. Engagement et signature							
	Je certifie sur l'hanneur l'exactitude des renseignements ci-dessus 💮 🗴						
		Fait à MONTPELLIER le, 16 septembre 2014					
	Si	ignature 44					

8. Annexes